

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus – Covid 19 : Point de situation 4

Suite au confinement ordonné le 17 mars 2020, la Ville de Mérignac a pris de nombreuses mesures pour prévenir l'épidémie, accompagner les habitants et les commerçants.

Une cellule de crise se réunit régulièrement soit par visio-conférence soit par une présence physique respectant strictement les consignes sanitaires. Les agents municipaux maintiennent la continuité du service aux habitants.

LA VILLE AU SERVICE DES HABITANTS

- Maintien d'une permanence physique et téléphonique au guichet unique afin d'apporter des réponses et de l'aide aux personnes âgées isolées. Mise en relation avec des bénévoles disposés à les aider dans leur quotidien (courses notamment). Tel : 05 56 55 66 00.
- Maintien d'un service d'urgence au CCAS et permanence téléphonique pour accompagner les plus fragiles.
- Augmentation de 50% du nombre de portages de repas à domicile à destination des seniors.
- Accueil des enfants du personnel médical dans les écoles et crèches de la ville.
- Réorganisation du Relais des solidarités pour maintenir l'aide (colis, douche....) tout en évitant les contacts.
- Gratuité du stationnement pour ne pas pénaliser le travail à domicile et favoriser l'accès aux commerces.
- Mise en œuvre de la verbalisation par la police municipale désormais autorisée par la loi du 23 mars 2020.
- Commande de dix mille masques dans le cadre d'un groupement régional.

- Soutien aux commerçants méridnacaïs et service aux habitants en diffusant sur le site de la ville les coordonnées des commerçants de proximité proposant des livraisons à domicile (<http://www.merignac.com/actualites/faire-mes-courses-en-periode-de-confinement>)

UNE INFORMATION PERMANENTE

- Information permanente de la population (lettres, sms, vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=aR8WNmHeVuw>) et cellule de veille renforcée sur les réseaux sociaux.
- Publication d'actualités sur le site de la Ville (séniors, enfance, entreprises, vie pratique, téléchargement de l'attestation et rappels des consignes de sécurité sanitaire..).
- Création d'un groupe Facebook « Entraide Méridnac Coronavirus » pour permettre l'échange de services et d'information entre habitants (<https://www.facebook.com/groups/entraide.merignac.coronavirus/>).
- Affichage pour rappeler que les activités sportives ou les promenades doivent strictement respecter les consignes sanitaires (une fois par jour, une heure, seul, à un kilomètre maximum de son domicile).
- Appel aux bénévoles des associations pour faire fonctionner la plateforme d'entraide seniors.

Contact presse :

Virginie Bougant

06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com